

TULLE, le 18 décembre 2012

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

Secrétariat Général
SM/CL

Arrêtés du 18 décembre 2012

N°109 - Arrêté portant approbation d'un contrat de prêt Multi-périodes de 339 700 € sur le budget Assainissement souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin
Echéances trimestrielles - Durée 20 ans.

N°110 - Arrêté portant approbation d'un contrat de prêt Multi-périodes de 43 100 € sur le budget Eau souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin
Echéances Trimestrielles - Durée 20 ans.

N°111 - Arrêté retirant et remplaçant l'arrêté n° 95 du 10 octobre 2012 portant approbation du renouvellement du contrat de maintenance du logiciel SATIS souscrit avec CONSONANCE Web pour du matériel installé au Centre Culturel et Sportif (montant de la dépense : 480 € HT soit 574,08 € TTC).

N°112 - Arrêté portant :

-Abrogation de l'arrêté n°93 du 5 octobre 2012 portant approbation du renouvellement du contrat de maintenance souscrit avec la Société 4 @xes pour le suivi du produit Ordonnanceur TASK Collectivités installé au Service Informatique

-Approbation du contrat d'assistance téléphonique et de maintenance du progiciel Ordonnanceur TASK Collectivités installé au Service Informatique souscrit avec la Société NEOVACOM (Montant de la dépense : 419 € HT par licence).

N°113 – Arrêté abrogeant de l'arrêté n°159 du 30 juillet 2003 portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement de la redevance afférente au ramassage des déchets verts par les Services Techniques Municipaux et décidant la création d'une régie de recettes pour l'encaissement de la redevance afférente à l'enlèvement des végétaux et des encombrants par les Services Techniques Municipaux.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.